

---

## **Diagnostic social et synergies possibles sur le territoire et avec le Réseau RADiS**

*Note : les travaux d'Aliz feront l'objet d'un rapport écrit (mémoire) très détaillé qui sera rendu disponible sur le site du Réseau RADiS dès la mi-septembre.*

### **Tour de table**

Cette soirée a rassemblé vingt participants.

- Père Benoit, Frère Christophe, Frère Hervé et Anne-Christine représentant la Fondation Cyrus
- Béatrice et Jean, producteurs
- Tanguy, citoyen avec projet d'installation de maraichers sur ses terres
- Rachid, représentant l'asbl Dominos La Fontaine
- Lorène, représentant la Maison médicale de Houyet
- Thérèse, représentant l'asbl Le bar à soupe
- Patricia, Monique et Christiane, représentant ATD quart-Monde
- Angélique, chargée de mission pour Cocoricooop
- Denise, citoyenne et ancienne éducatrice sociale
- Olivier, représentant les Îles de Paix
- Jean, producteur maraîcher impliqué au sein du réseau RADiS
- Christiane Mingeot, citoyenne
- Caroline, Sylvie, permanentes pour le Réseau RADiS et Aliz, stagiaire

### **Présentation du Réseau RADiS et du GT alimentation solidaire (Sylvie)**

De nouvelles personnes nous ayant rejoint pour la réunion grâce aux contacts développés par Aliz, Sylvie rappelle les origines et objectifs du Réseau RADiS.

Le Réseau RADiS est une initiative développée conjointement par la Fondation Cyrus (fondation d'utilité publique liée à l'Abbaye de Leffe) et Nature & Progrès (asbl wallonne travaillant depuis 40 ans dans le domaine de l'agriculture biologique). L'objectif est de développer une alimentation bio et solidaire dans la région dinantaise, en encourageant la production biologique et en développant des filières de valorisation des productions, notamment des céréales alimentaires (projet de développement de farine, pains et pâtes) et le maraîchage (projet notamment d'alimenter des cantines

scolaires en légumes frais et en soupes dès septembre). Le projet participe donc à une relocalisation de l'alimentation, pour que les producteurs bio de Dinant nourrissent les citoyens dinantais.

L'axe « alimentation solidaire » veille à ce que le développement des filières agricoles bio puisse prendre en compte le plus grand nombre de personnes possibles et apporte une plus-value sociale dans la région, que ce soit en termes d'accessibilité de produits de qualité, de création d'emploi, de formation, ou de renforcement de la cohésion sociale. Pour réussir cet ambitieux objectif, le groupe thématique « alimentation solidaire » est constitué de citoyens, producteurs et acteurs sociaux, et réfléchit aux meilleures pistes d'action possibles dans le développement de ces filières. La présence de ces acteurs de terrain est capitale pour une bonne prise en compte de la réalité des personnes en situation précaire (au niveau économique, social, médical, de mobilité...). Le processus participatif permet le développement d'un Réseau cohérent avec les souhaits des habitants de la région dinantaise.

Après avoir jeté des bases sur ce qu'est une alimentation de qualité, les principes de précarité et de solidarité, le groupe a défini des critères permettant d'évaluer les qualités d'une action à visée sociale. Il a aussi décidé d'assurer une participation indirecte des publics fragiles via les acteurs sociaux, qui peuvent faire le relais de leurs besoins et attentes. Une implication directe semble en effet délicate à mener dans le cadre des réunions, ce qui a été confirmé par une série d'acteurs sociaux. Un appel a donc été réalisé auprès des structures sociales du territoire, et Aliz, notre stagiaire, a mené une série d'entretiens afin de collecter une série d'informations sur le contexte social, et réfléchir aux synergies et actions à mettre en place.

## Quels critères pour une action solidaire du Réseau RADiS ?



### PERTINENCE

Par rapport aux balises du Réseau RADiS  
(développement de filières, territoire, bio)



### IMPACT

Nombre de personnes impliquées  
Diversité des personnes impliquées



### PERENNITE

De l'initiative (autoportance, résilience)  
De l'action (durée par personne)



### DURABILITE

Environnementale, sociale  
et économique



### PARTICIPATIF

>< **PATERNALISTE, INFANTILISANT**  
Implication dans la définition et  
la réalisation des actions  
-> cohérence et utilisation



### CARACTERE INCLUSIF

>< **DISCRIMINANT, STIGMATISANT**  
Pas critères d'accès, se sentir  
concerné



### RENFORCER L'AUTONOMIE

>< **ASSISTANAT, PALLIATIF**  
Confiance et estime de soi

# Présentation des travaux d'Aliz : diagnostic social et synergies possibles

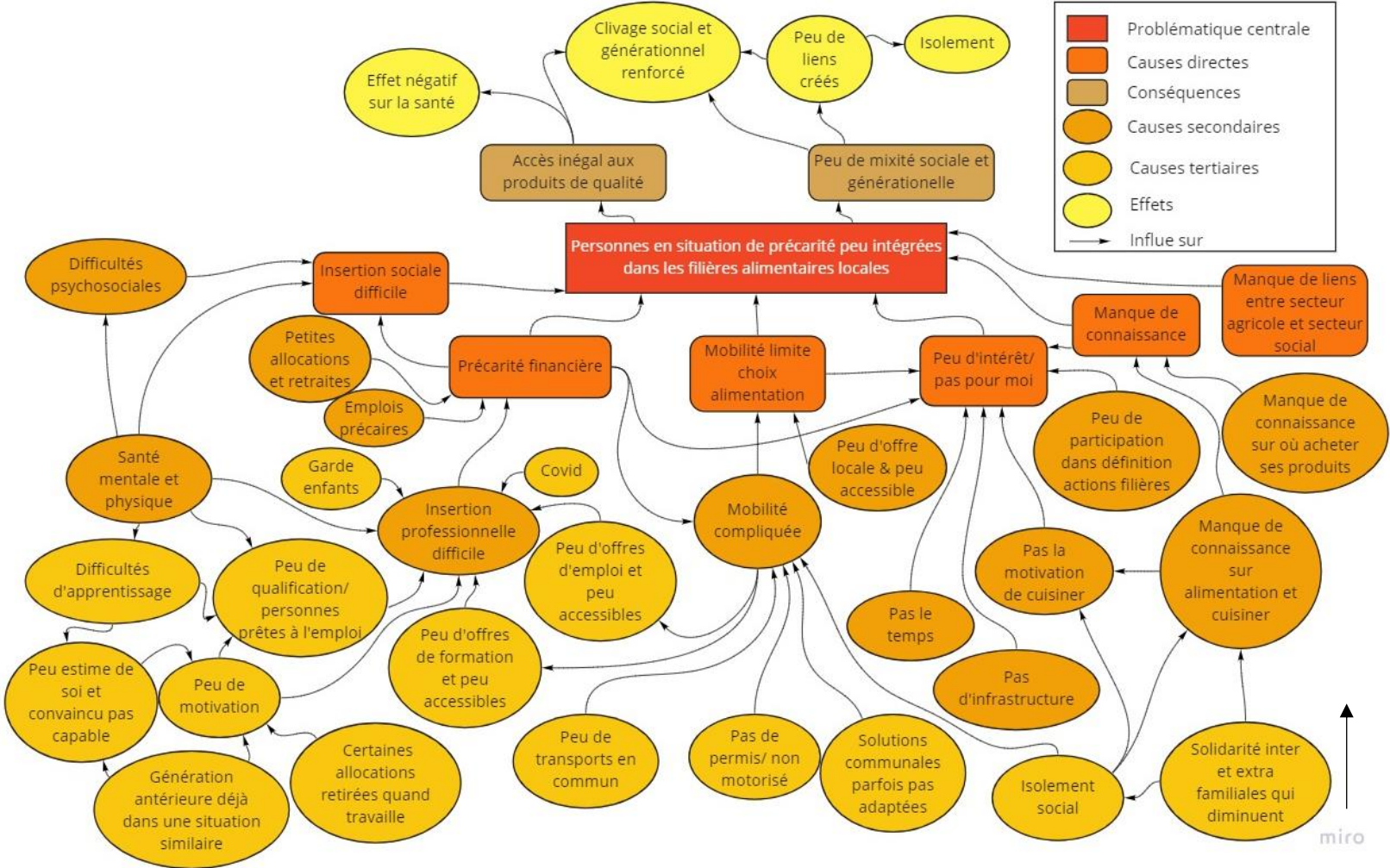
## Les structures rencontrées

Lors de son stage, Aliz a rencontré de nombreuses structures sociales présentes sur le territoire, ou dans d'autres régions mais présentant un axe inspirant.

- ♥ CPAS de Dinant, Houyet et Hastière
- ♥ AMO Globul'in
- ♥ La maison médicale de Houyet
- ♥ Dominos La Fontaine
- ♥ Asbl Racynes
- ♥ CISP Espace de Ciney (Anthée)
- ♥ Solidarité Dinantaise
- ♥ MobiliSud
- ♥ La Régie des Quartiers de Dinant
- ♥ Cellule Article 27 de Dinant
- ♥ ATD Quart Monde Pays des Vallées
- ♥ Le Bar à Soupe de Dinant
- ♥ Conserverie solidaire de Liège
- ♥ PCS de Onhaye

Sur base de ces entretiens, Aliz a pu identifier les principaux enjeux du territoire et les synergies possibles.

# Diagnostic du territoire et grands enjeux



Le schéma ci-dessus a pour objectif de donner une vision d'ensemble des différentes problématiques, en lien avec l'alimentation, qui sont souvent revenues durant les entretiens et qui peuvent également être observées lorsque l'on regarde les statistiques sur le territoire. Ce schéma ne se veut donc pas exhaustif : certaines causes n'y sont pas présentes et certaines relations de causes à effets sont sûrement simplifiées. Mais il permet de faire un résumé de ce qui est ressorti des entretiens et de mettre ces informations en relation.

La problématique centrale est la faible intégration de personnes en situation de précarité dans les projets de développement de filières alimentaires locales. Cette intégration pourrait se faire à différents niveaux au sein des filières : de la production à la consommation.

Dans le schéma, on retrouve plusieurs causes directes qui peuvent expliquer, en partie, cette faible intégration :

- Une insertion sociale parfois difficile qui peut être liée à des facteurs tels que des difficultés psycho-sociales ou également des problèmes financiers. Comme pour toutes les causes directes présentes dans ce schéma, les causes secondaires et tertiaires citées ne sont pas les seules causes, d'autres paramètres peuvent rentrer en compte. Il s'agit ici des causes qui sont souvent revenues durant les entretiens
- La précarité financière qui peut entre-autres être liée à des emplois précaires, des petites allocations et retraites ou encore une insertion professionnelle difficile. La problématique de l'insertion professionnelle est un enjeu important pour le territoire et différents facteurs vont limiter cette insertion : le manque d'offres d'emploi et de formations sur le territoire et le fait que celles-ci soient peu accessibles, en lien avec la problématique de la mobilité. La garde des enfants est aussi un facteur pouvant limiter l'insertion professionnelle, ainsi que la faible qualification qui peut être due à des causes telles que le peu de confiance en soi, des difficultés d'apprentissage ou encore le manque de motivation.
- La mobilité compliquée sur le territoire va également limiter l'accès à tout un nombre de services et va limiter certaines personnes dans leurs choix en termes d'alimentation en lien également avec l'offre locale limitée et son accès difficile. Plusieurs facteurs tels que le fait de ne pas avoir le permis ou le faible développement des transports en commun sur le territoire vont rendre les déplacements compliqués pour certains et certaines.
- Certaines personnes ont également peu d'intérêt pour ce type d'initiative parfois car elles n'ont pas le temps, pas les infrastructures pour cuisiner ou encore pas la motivation de cuisiner (ce qui peut être lié à l'isolement ou le manque de connaissance) et d'autres ne se reconnaîtront pas dans ce qui est proposé par les filières alimentaires à la suite d'une faible participation dans la définition des actions.
- Le manque de connaissances soit sur l'alimentation, sur la cuisine ou sur les endroits où il est possible d'aller acheter ces produits, sur l'existence des filières peut aussi être une cause de la faible intégration des personnes en situation de précarité.
- Le manque de liens entre les acteurs et actrices du secteur social et ceux du secteur agricole.

Cette faible intégration des personnes en situation de précarité peut avoir comme effet l'accès inégal aux produits de qualité ce qui peut impacter la santé. Cet accès inégal ainsi que la faible mixité sociale et parfois générationnelle qu'on retrouvera dans les initiatives de filières alimentaires locales peuvent renforcer un clivage déjà présent.

D'autres éléments sont souvent revenus durant les entretiens et devront être pris en compte lors de la définition des actions solidaires du Réseau RADiS. Ces éléments sont :

- ♥ L'alimentation, un **enjeu important** à traiter avec **délicatesse**
- ♥ Un **regard sur l'alimentation de qualité** qui varie mais **des freins financiers et en termes de mobilité** communs qui limitent les choix
- ♥ La **gratuité**, pas seulement du positif : payer pour donner de la valeur et responsabiliser
- ♥ La **réinsertion professionnelle** en maraichage, une question délicate
- ♥ L'importance de s'assurer de **la pérennité** des actions mises en place et de se poser la question de **ce qu'il advient ensuite**
- ♥ La nécessité d'avoir **un encadrement**, un suivi des personnes
- ♥ Importance de la responsabilisation et de **la solidarité dans les deux sens**
- ♥ **Passer un bon moment**, prendre du plaisir et **être content de ce qu'on fait** pour retrouver de la confiance en soi (et dans certains cas se réconcilier avec le travail)
- ♥ **Attention à l'aspect stigmatisant** qui peut être lié au nom, au label,... sous lesquels sont organisées les activités

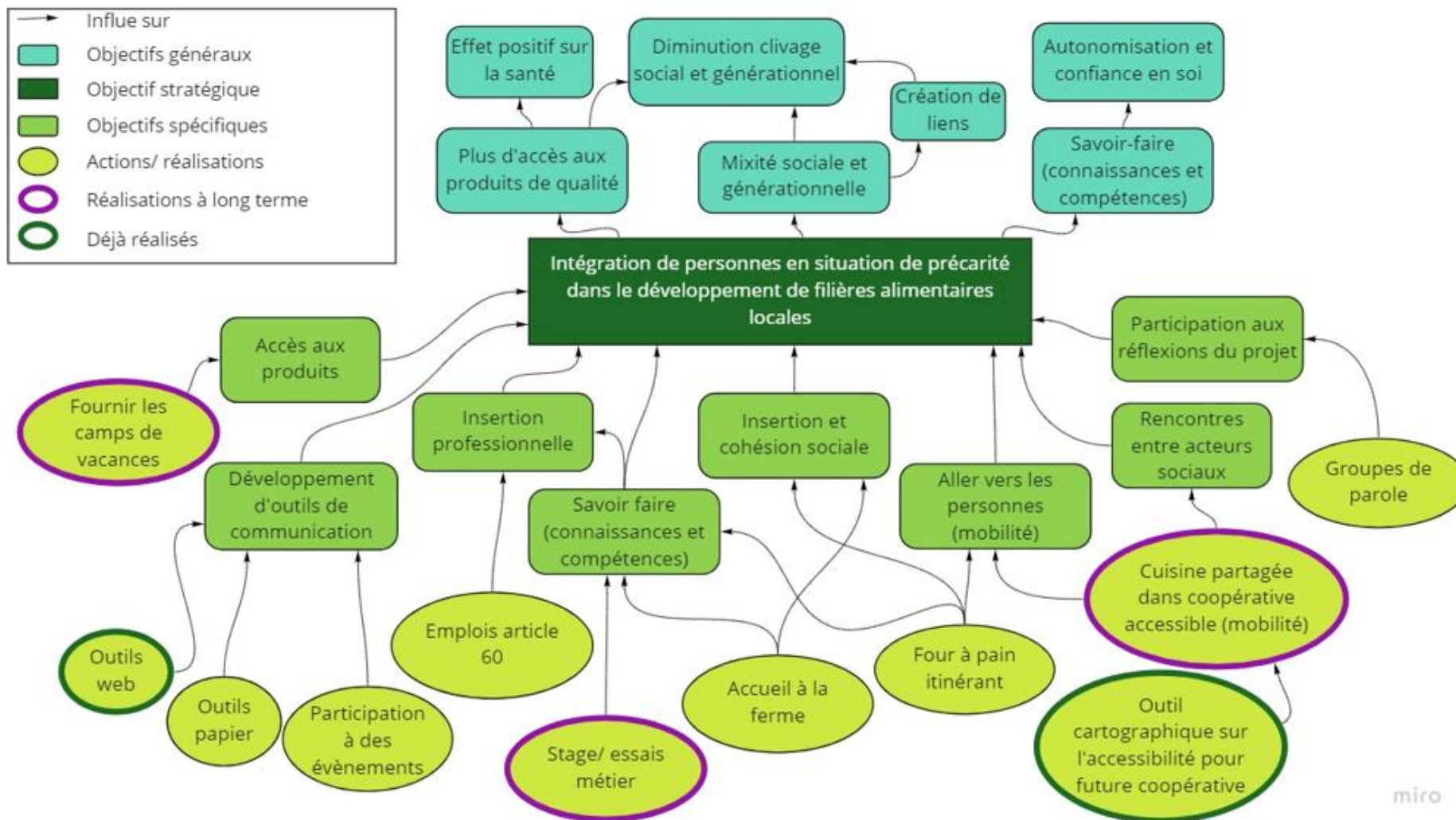
## Préconisations et synergies possibles

Certaines envies communes qui sortent du cadre du Réseau RADiS mais intéressantes pour le territoire

- ♥ Des **ateliers et groupes d'échange** sur le thème de l'alimentation et du vivant
  - Des groupes de discussion, de partage conviviaux, entre paires
  - Des ateliers cuisines et envie de travailler sur la prévention
  - Des visites sur le terrain pour découvrir les filières de A à Z
  - Des moyens et ressources qui peuvent être mis en commun
  - Une opportunité ? Défi Alimentation durable (*Espace-Environnement*)
- ♥ Un **accompagnateur** pour dispenser des **formations sur des terrains communaux**



Préconisations et idées d'actions à développer dans le cadre du Réseau RADiS en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire



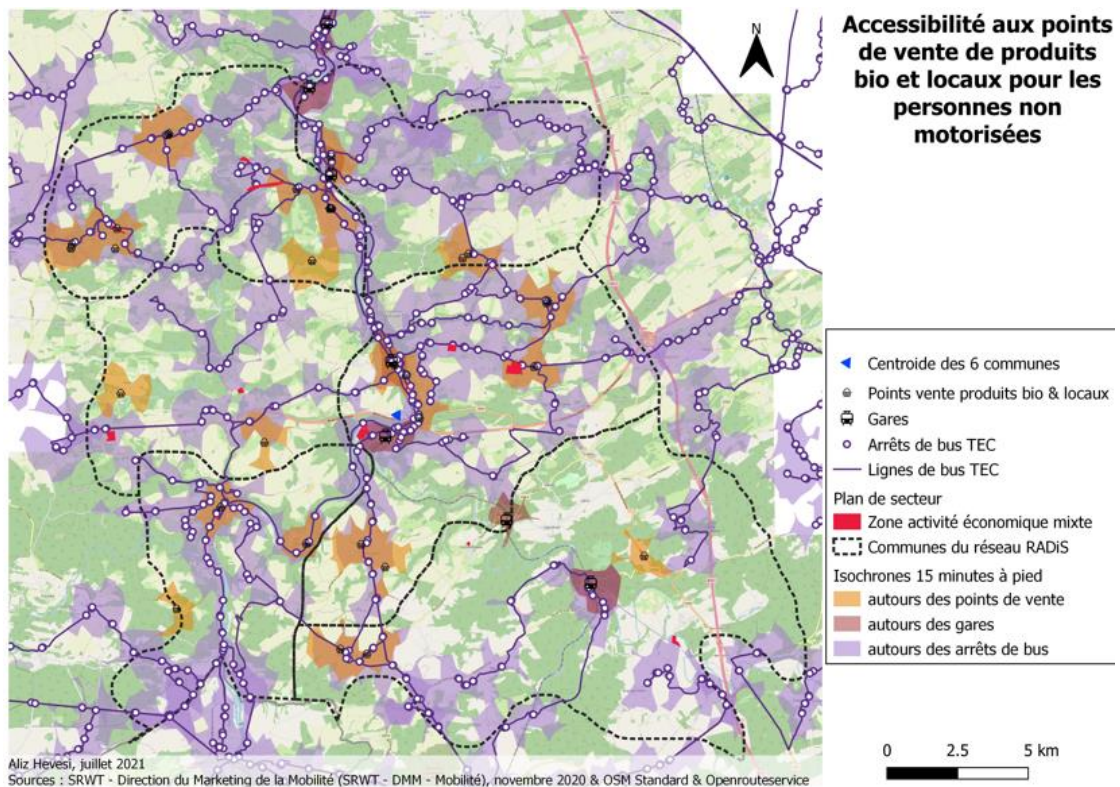
A partir des différents constats et problématiques qui ont été soulevés lors des entretiens, Aliz a réalisé « un arbre à objectifs » constitué de différentes idées d'actions solidaires qui pourraient être mises en place dans le cadre du Réseau RADiS et qui permettraient d'apporter une réponse ou une partie de réponse aux enjeux précédemment évoqués.

- Fournir les camps de vacances en été durant les périodes de congé scolaire permettrait d'élargir l'accès aux produits à un plus grand nombre d'enfants (en plus des actions vers les écoles déjà prévues). Des visites à la ferme avec les enfants pourraient également être organisées pour que ceux-ci découvrent d'où viennent les légumes/ fruits qu'ils mangent.
- Développer des outils de communication sur le Réseau RADiS mais également sur l'alimentation de manière plus générale. Un outil web a déjà été développé mais il serait intéressant de développer d'autres types d'outils tels que des outils papiers, des flyers. Ces flyers pourraient être réalisés dans le cadre d'ateliers créatifs (par exemple un atelier photo) organisés par des structures sociales ou de santé. En lien avec ces ateliers sur le thème de l'alimentation, le monde de vivant, une visite à la ferme pourrait être organisée. Pour les participants, cela serait d'une part l'occasion de découvrir et d'échanger avec le producteur et d'autre part de valoriser ses compétences artistiques. Le Réseau RADiS pourrait également participer à des événements tels que les « Mises en bouche associatives » pour communiquer sur ses actions et sur les filières alimentaires.
- Un emploi sous le statut article 60/61 pour les personnes inscrites au CPAS pourrait être un levier vers l'insertion professionnelle. La personne pourrait travailler au niveau de la production, de la transformation ou encore de la logistique. Une fois le contrat article 60 terminé, si le travail a plu à la personne, l'idéal serait de pouvoir dégager un « vrai » emploi pour cette personne au sein du réseau afin que cette démarche s'inscrive dans la durée. Il est en effet très frustrant pour les stagiaires ou bénéficiaires d'un article 60 de ne pas ensuite pouvoir poursuivre avec un emploi stable.
- Stages et essais-découverte métier : pour permettre à des personnes qui se posent des questions sur ce qu'elles veulent faire, il pourrait être intéressant de leur permettre de venir en observation durant une journée à une semaine au sein du Réseau RADiS (en ferme ou au sein de la coopérative de transformation/vente). Il s'agit ici de quelque chose qui pourra plutôt se faire à long termes, une fois que le réseau se sera un peu plus développé.
- Accueil social à la ferme : permet à des personnes fragilisées pour des raisons sociales, familiales ou de santé de fréquenter momentanément ou régulièrement un environnement lié à la vie agricole qui soit différent de leur cadre de vie habituel. La personne partagera donc la vie quotidienne de l'agriculteur en participant aux activités manuelles simples (cueillir, planter, cuisiner,... ) une demi-journée à deux jours par semaine. Ces activités permettront des moments d'échange, de se ressourcer, de découvrir de nouvelles choses, ... La finalité de cet accueil est l'amélioration du bien-être de la personne accueillie avec un objectif global d'inclusion sociale (pas d'objectif professionnel). Il s'agit également d'une expérience positive pour l'accueillant qui lui permettra de transmettre son savoir-faire, de partager des moments simples avec des personnes, de créer des liens et donc de vivre une expérience humaine et de développer des compétences relationnelles.

L'accueil est généralement organisé en partenariat avec une structure sociale ou de santé dans le cadre de conventions qui permettent de fixer les responsabilités de chaque partie et les modalités d'accueil. Cette convention doit être signée par l'accueillant, la structure mais aussi par la personne accueillie. Les retours des acteurs sociaux sur l'accueil à la ferme sont très contrastés : il est nécessaire d'approfondir le type d'accueil à proposer et de définir un cadre qui permette de garantir sa plus-value sociale.



- Un four à pain mobile qui permettrait de sensibiliser à la bonne farine et à la fabrication du pain mais aussi qui irait à la rencontre des personnes et jouerait le rôle de créateur de liens. Ce four à pain pourrait s'inscrire dans le cadre d'activités ponctuelles organisées par des structures sociales/ de santé. Il permettrait de se réunir, de faire une activité ensemble et donc d'échanger et de créer du lien et pourrait donc être vecteur de mixité sociale et de dynamisation de certains lieux/quartiers. Le four à pain pourrait également se déplacer dans certaines écoles ou dans des maisons de repos.
- Un outil cartographique permettant d'évaluer l'accessibilité actuelle, au sein du territoire, des points de vente de produits bio et locaux pour les personnes non motorisées a été développé. Ci-dessous se trouve un premier jet de cette cartographie, qui doit encore être finalisée. Cette cartographie permettra également d'évaluer quels sont les endroits les plus accessibles pour l'implantation de la coopérative à finalité sociale qui pourrait être mise en place dans le cadre du Réseau RADiS.



- Une cuisine aux normes AFSCA pourrait également voir le jour dans cette potentielle coopérative et il pourrait être intéressant de partager cet espace avec des structures sociales du territoire. Un règlement devra être mis en place que pour cette utilisation commune se déroule dans les meilleures conditions possibles (notamment au niveau des règles d'hygiène).
- Pour finir, il serait intéressant d'organiser des temps de parole avec les personnes qui participeront aux actions solidaires du Réseau RADiS afin qu'elles puissent donner leur avis sur ces dernières, qu'elles puissent les évaluer. Cela permettra au réseau d'avoir un retour direct sur ses actions et l'obligera à se remettre continuellement en question.

## Echanges sur la présentation d'Aliz

Les participants à la réunion, par la diversité de leurs fonctions et leur expérience, ont pu apporter des réflexions et conseils pour la définition des actions qui seront développées par le Réseau RADiS.

Nous avons notamment beaucoup discuté des possibilités d'emploi et de réinsertion professionnelle dans le cadre du Réseau, ainsi que le l'accueil social à la ferme, qui doit plutôt être vue comme une forme d'aide thérapeutique pour les personnes en situation de détresse (maladie, isolement social...). Il est nécessaire de bien se renseigner sur le statut des personnes accueillies, de s'assurer de la légalité de ce qui peut être mis en place, et de le baliser pour assurer que la plus-value sociale est bien présente. Il faut à tout prix sortir d'une position d'assistantat : « toutes les structures sociales ne sont pas des lieux de liberté ». Les initiatives françaises « territoire zéro chômeurs » peuvent être une source d'inspiration. Notons aussi que le bénévolat des sans-emploi est fortement réglementé, même pour la participation à un jardin partagé.

Il est aussi important de veiller au respect des normes AFSCA, tant dans les infrastructures mises en place que dans les travaux des personnes impliquées dans la réalisation des soupes ou de la farine.

Il est nécessaire de créer une alliance entre les producteurs bio locaux, qui ont des difficultés à être rémunérés pour leurs productions et qui ont énormément de travail, et les consommateurs en précarité financière, qui n'ont pas les moyens d'acheter les produits de qualité. Il y a là un nœud nécessitant un travail politique de fond.

L'outil Four à pain mobile présente un intérêt aux yeux de l'assemblée en tant qu'outil de sensibilisation envers le plus grand nombre (écoles, maisons de repos, etc.). Ce type de four existe déjà sur la commune d'Yvoir, nous sommes en contact avec Y Voir en Transition qui en est à son origine. Nous sommes en train d'organiser une animation sur la fabrication du pain qui se ferait à l'aide cet outil et avec les premières farines du réseau (disponibles fin de l'été). Cet événement veillera à être accessible au plus grand nombre et se réalisera en présence des producteurs du réseau.

## Prochaines actions et thèmes de rencontres du GT Alimentation solidaire

Pour les prochaines rencontres, nous étudierons ensemble comment mettre en place les premières pistes d'actions qui ont été définies, notamment :

- L'accueil social à la ferme et ses balises ;
- Le four à pain mobile et ses rôles dans le réseau ;
- Les outils de communication sur les acteurs et produits présents sur le territoire du réseau RADiS en dehors du « numérique ».

Bienvenue à tous pour poursuivre les réflexions et la mise en place des actions avec nous !

\*\*\*